

# 10 actions de l'Union européenne pour lutter contre le COVID-19

Retrouvez plus de détails dans les communiqués de presse

20 mars

## 1 La suspension des règles de **discipline budgétaire**

→ Les états européens pourront injecter autant d'argent que nécessaire dans leur économie afin de lutter contre les retombées de l'épidémie. Parmi les obligations que les États membres n'auront plus à respecter, la fameuse règle imposant que leur déficit public reste inférieur à 3 % de leur PIB.

19 mars

## 2 La création d'**une réserve de matériel médical européenne** : rescEU

→ 50 millions d'euros financés à 90% par la Commission seront destinés à une réserve de matériel médical et à long terme à un vaccin contre le covid-19.

[Communiqué de presse](#)

## 3 Un encadrement temporaire des **aides d'États**

→ Les gouvernements nationaux pourront injecter des fonds publics sous certaines conditions dans les entreprises, en particulier les PME, et ce sans l'aval de Bruxelles.

[Communiqué de presse](#)

## 4 **BCE** : un plan d'urgence de 750 milliards d'euros

→ Le plan inclut des rachats de titres d'ici à fin 2020 et l'achat d'obligations d'État et d'entreprises. Ce plan s'ajoute aux 120 milliards d'euros annoncés mi-mars et aux 20 milliards d'euros par mois lancés à l'automne, soit un total de 1 050 milliards d'€ pour les neuf prochains mois.

17 mars

## 5 La mise en place d'une équipe européenne d'experts scientifiques

→ La Commission européenne a mis en place un groupe consultatif dont la mission est d'élaborer des lignes directrices de l'UE relatives à des mesures de gestion des risques coordonnées et fondées sur des données scientifiques. L'équipe est présidée par Ursula von der Leyen.

[Communiqué de presse](#)

16 mars

## 6 Le financement du laboratoire innovant CureVac

→ Jusqu'à 80 millions d'euros seront consacrés à la société allemande CureVac qui affirme être « à quelques mois » de pouvoir présenter un projet de vaccin pour validation clinique.

[Communiqué de presse](#)

## 8 La mobilisation financière

→ Les 27 ministres des Finances ont annoncé une série de mesures dont des mesures de trésorerie comme le paiement différé des impôts ainsi qu'un fond de soutien de 37 milliards d'euros de fonds européens pour les systèmes de santé ainsi que les entreprises et travailleurs touchés.

[Source](#)

## 7 La fermeture des frontières extérieures

→ L'Union a fermé ses frontières extérieures depuis le 17 mars 2020 pour une durée de 30 jours.

Concernant les frontières entre les États membres, les décisions prises ne doivent pas empêcher le bon fonctionnement du marché intérieur (marchandises notamment périssables, matériel médical, qui doivent continuer à pouvoir circuler). Le passage des travailleurs frontaliers reste facilité et des « voies vertes » donneront une voie prioritaire aux transports d'urgence (aliments, biens médicaux, bétail, articles de protection).

[Communiqué de presse](#)

## 9 **Aéronautique et environnement** : des mesures pour atténuer les répercussions de l'épidémie

→ Une nouvelle législation ciblée visant à suspendre temporairement les règles sur les créneaux dans les aéroports pour mettre un terme au vol d'« avions à vide ».

[Communiqué de presse](#)

En général

## 10 **Une coopération et une coordination inédite**

→ Pour faire front commun face à la crise sanitaire et économique, la coopération entre ministres des différents États membres n'a jamais été aussi soutenue. Les institutions européennes, comme le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (CEPCM) ou l'Agence européenne des médicaments (AEM) assurent la coordination pour la mise en place des mesures.

# Agenda

<b>Lundi 23 mars</b>	Réunion des 27 ministres de l'économie et des finances
<b>Mardi 24 mars</b>	Réunion de l'Eurogroupe
<b>Jeudi 26 mars</b>	Réunion du Conseil européen
	Séance plénière du Parlement européen